

Les chiffres de 1950 à 1954 (sauf les données du recensement de 1951), qui figurent à la présente section, ne comprennent pas Terre-Neuve. L'agriculture joue un rôle relativement peu important dans l'économie de cette province, la production commerciale de la plupart des denrées y étant fort limitée.

### Sous-section 1.—Recettes provenant de la vente des produits agricoles, 1954

On estime qu'en 1954 la vente des produits agricoles (compte non tenu de Terre-Neuve) a rapporté \$2,377,800,000; ce chiffre embrasse les paiements de participation versés à l'égard des céréales de l'Ouest provenant de récoltes précédentes. Cette première estimation est inférieure de 14·3 p. 100 au chiffre révisé de 2,776 millions pour 1953, et de 16·5 p. 100 au chiffre record de \$2,849,300,000 pour 1952. C'est dans les provinces des Prairies que la recette agricole a surtout baissé, par suite, surtout, d'une diminution considérable des ventes de grains, notamment le blé, et des prix moindres obtenus pour le blé et l'orge. Dans ces provinces, la baisse a varié d'environ 15 p. 100 pour le Manitoba, à quelque 36 p. 100 pour la Saskatchewan. En Ontario, la seule autre province où la recette ait fléchi en 1954, le revenu n'a baissé que de 2 p. 100. Les autres provinces ont enregistré des augmentations variant de moins de 1 p. 100 en Colombie-Britannique à environ 5 p. 100 dans l'Île-du-Prince-Édouard. Les paiements supplémentaires aux cultivateurs de l'Ouest, effectués en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, se sont élevés à \$2,400,000 en 1954, comparativement à \$1,600,000 en 1953 et à \$5,100,000 en 1952.

*Récoltes de grande culture.*—La vente du blé, qui a connu un fléchissement plus considérable que toute autre denrée, n'a rapporté en 1954 que \$322,600,000, contre \$654,100,000 en 1953. Les cultivateurs ont livré en tout quelque 288 millions de boisseaux au cours de l'année, un peu plus de la moitié seulement du chiffre de l'année précédente. Les prix du blé sont aussi tombés en dessous du niveau de 1953. Les paiements de participation à l'égard du blé, qui se sont établis à \$97,400,000 en 1954 de \$125,400,000 qu'ils étaient en 1953, ont englobé le paiement définitif de 10·9 c. le boisseau sur les ventes de la récolte de 1952, et le paiement intérimaire de 10c. le boisseau sur les ventes de la récolte de 1953. La recette de la vente des céréales secondaires a également accusé une baisse sensible par rapport au chiffre de l'année précédente, en raison d'une commercialisation réduite de l'avoine et de l'orge, et des prix inférieurs obtenus pour ce dernier produit. En outre, les paiements de participation sur ces deux céréales ont été fort réduits en 1954. De même, la recette provenant de la vente du seigle, du maïs, des pommes de terre, des légumes et de la betterave à sucre a diminué, tandis que celle provenant de la graine de lin, du foin, du tabac, de la graine de trèfle et de graminées était à la hausse.

*Bétail.*—Par contraste avec la baisse générale subie dans la commercialisation des grandes cultures, la recette provenant de la vente du bétail en 1954 a atteint \$705,100,000, soit une augmentation d'environ 7 p. 100 sur le chiffre estimatif de l'année précédente. Un accroissement des ventes de toutes les catégories de bestiaux a donné cet heureux résultat, de même que les meilleurs prix obtenus pour les porcs. Le prix moyen de toutes les autres catégories de bestiaux s'est cependant inscrit à un niveau moindre que celui de 1953.

*Laitages.*—En 1954, on estime que le revenu dérivant de la vente des produits laitiers s'est inscrit à un nouveau chiffre record de \$426,200,000 ce qui représente 2·5 p. 100 de plus que le précédent sommet de \$415,900,000 atteint en 1953. Une production accrue a plus que contre-balançé la légère baisse de prix et est due à une augmentation constante des troupeaux de vaches laitières ainsi qu'aux excellents pâturages disponibles durant la majeure partie de la saison de végétation.

*Volaille et oeufs.*—La recette provenant de la vente des oeufs a baissé d'environ 18 p. 100, ce qui représente la plus forte diminution subie à l'égard de tous les produits du bétail. Des prix fort inférieurs ont plus que contre-balançé le fort volume des ventes,